

/ contenu du cours

L'essentiel de l'hépatite C

Le cours vise à fournir des connaissances fondamentales sur l'hépatite C aux fournisseurs de services qui travaillent avec des personnes vivant avec l'hépatite C ou à risque de la contracter.



mar 2025

/ contenu du cours

1 Introduction à l'hépatite C

À la fin de ce module, vous serez en mesure de :

- 1 Expliquer ce qu'est l'hépatite C.
- 2 Identifier les communautés les plus touchées par l'hépatite C au Canada.
- 3 Reconnaître l'influence des facteurs sociaux et structurels sur les inégalités en matière de santé dans le contexte de l'hépatite C.
- 4 Expliquer comment les prestataires de services peuvent aider à résoudre les inégalités en matière de santé dans le contexte de l'hépatite C.

Qu'est-ce que l'hépatite C?

L'hépatite C est une infection du foie causée par le **virus de l'hépatite C**. Le virus de l'hépatite C s'attaque au foie, un organe très important qui aide notamment l'organisme à combattre les infections, à digérer les aliments et à transformer des substances comme l'alcool et les drogues. Le virus de l'hépatite C utilise les cellules du foie pour se répliquer, tuant les cellules hépatiques durant le processus et entraînant une inflammation et une cicatrisation.

Les six premiers mois d'une infection à l'hépatite C représentent **l'infection aiguë**. Chez environ une personne sur quatre, le virus disparaît par lui-même au cours de cette période. On parle alors de **guérison spontanée**. Mais chez environ trois personnes sur quatre, le virus demeure présent dans l'organisme après six mois. À partir de ce moment, une infection à l'hépatite C ne disparaîtra pas d'elle-même. C'est ce qu'on appelle **l'infection chronique**. Une personne atteinte d'hépatite C chronique devra suivre un traitement pour en guérir.

L'hépatite C chronique cause des lésions au foie au fil du temps. L'ampleur des dommages au foie causés par l'hépatite C se mesure par l'importance de la cicatrisation ou de la raideur dans l'organe. Le premier stade de lésions au foie et de cicatrisation se nomme la **fibrose**. Après plusieurs années à vivre avec l'hépatite C, la cicatrisation peut toucher la majorité du foie. C'est ce qu'on appelle la **cirrhose**. La cirrhose peut entraîner des problèmes de santé graves, comme des infections abdominales, des hémorragies

internes, une insuffisance hépatique et possiblement une mort précoce. Les personnes présentant une cirrhose ont également un risque accru de cancer du foie.



L'hépatite C peut aussi toucher d'autres organes outre le foie. Par exemple, les personnes atteintes d'hépatite C chronique présentent un risque accru de maladie du rein, de maladie du cœur et de diabète. Heureusement, grâce à un traitement et à des soins, l'hépatite C peut être guérie.

Comment se transmet l'hépatite C? Peut-elle être prévenue?

L'hépatite C se transmet d'une personne à une autre par le sang. Au Canada, le partage de matériel d'injection de drogues est la façon la plus courante dont l'hépatite C est transmise. L'hépatite C peut également se transmettre par le partage de matériel pour fumer ou sniffer des drogues, ainsi que lors du tatouage ou du perçage de la peau avec du matériel mal stérilisé. Il n'existe pas de vaccin pour prévenir une infection à l'hépatite C, mais il y a des moyens d'en prévenir la transmission. Les prochains modules aborderont plus en détail la façon dont l'hépatite C est transmise, ainsi que les stratégies de prévention.

Comment une personne peut-elle savoir qu'elle a l'hépatite C?

On dit parfois de l'hépatite C qu'il s'agit d'une maladie « silencieuse » puisqu'elle n'entraîne souvent aucun symptôme, jusqu'à ce que le foie soit gravement endommagé et que la personne infectée présente des problèmes de santé importants. Une personne peut être atteinte d'hépatite C chronique pendant de 20 à 30 ans et même plus sans se sentir malade ni présenter de symptômes.

La seule manière de savoir si une personne a l'hépatite C est de se faire tester. Il est important de recevoir le diagnostic d'hépatite C rapidement et de se faire traiter pour réduire le temps disponible au virus d'endommager le foie.

Peut-on guérir de l'hépatite C?

L'hépatite C peut être guérie. Alors que certaines personnes éliminent spontanément le virus durant l'infection aiguë, la plupart auront besoin d'un traitement pour guérir une infection chronique à l'hépatite C. Les traitements actuels sont hautement efficaces et permettent de guérir plus de 95 % des personnes atteintes d'hépatite C en un cycle de traitement. Les médicaments utilisés pour traiter l'hépatite C sont appelés antiviraux à action directe, ou AAD. Ces médicaments agissent de différentes façons pour empêcher le virus de

se répliquer à l'intérieur du foie. Le traitement de l'hépatite C requiert la prise de comprimés par voie orale pendant 8 ou 12 semaines, et ses effets secondaires sont légers ou inexistantes.

Après avoir guéri de l'hépatite C, certaines personnes disent se sentir beaucoup mieux, avoir plus d'énergie et ressentir moins de douleurs corporelles. Les personnes présentant une cirrhose ont un risque plus élevé de cancer du foie et doivent recevoir des soins continus et être suivies même après avoir guéri. Dans un prochain module, nous explorerons la santé du foie après la guérison de l'hépatite C.

Une personne peut-elle contracter l'hépatite C de nouveau après en avoir guéri?

Une personne peut contracter l'hépatite C de nouveau si elle est exposée au virus, même si elle est guérie ou a éliminé le virus spontanément. Les personnes qui courent un risque continu de contracter l'hépatite C devraient toujours se voir offrir un test de dépistage et un traitement pour guérir une nouvelle infection.

Quelles sont les principales différences entre l'hépatite C et les hépatites A et B?

L'hépatite C est une infection du foie causée par le virus de l'hépatite C. L'hépatite A et l'hépatite B affectent aussi le foie et sont parfois confondues avec l'hépatite C. Cependant, ces trois virus et les infections qu'ils causent sont différents :



- + **L'hépatite A** est habituellement transmise par l'eau ou la nourriture contaminée. Il n'existe pas de traitement de l'hépatite A et l'infection disparaît généralement d'elle-même.
- + **L'hépatite B** est habituellement transmise par le sang, le sperme ou les sécrétions vaginales. La majorité des adultes éliminent le virus spontanément et deviennent immunisés contre lui. Certaines personnes auront toutefois le virus pour le reste de leur vie et devront faire l'objet d'une surveillance.
- + **L'hépatite C** est habituellement transmise par le contact de sang à sang, même si la quantité de sang est si petite qu'elle est invisible. Environ une personne sur quatre éliminera l'hépatite C d'elle-même, et les trois autres personnes auront besoin d'un traitement pour guérir l'infection.

Une autre différence importante est l'existence de vaccins contre les hépatites A et B, alors qu'il n'y en a pas contre l'hépatite C.

Communautés les plus touchées par l'hépatite C au Canada

L'hépatite C peut toucher n'importe qui, peu importe son âge, son sexe, son genre, son orientation sexuelle ou son origine ethnique. Cependant, au Canada, certaines communautés portent une part disproportionnée du fardeau de l'hépatite C.

Les communautés qui sont disproportionnellement touchées par l'hépatite C au Canada sont les suivantes :

- + les personnes qui utilisent des drogues;
- + les personnes ayant été incarcérées;
- + les personnes autochtones, notamment les Premières Nations, les Inuits et les Métis;
- + les personnes immigrantes et nouvellement arrivées au Canada provenant de pays où l'hépatite C est courante;
- + les hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (gbHARSAH).

Les personnes peuvent s'identifier comme faisant partie de l'une ou de plusieurs de ces communautés. L'appartenance à ces communautés ne rend pas une personne plus susceptible de contracter l'hépatite C. Toutefois, au Canada, certaines de ces communautés peuvent être touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, la criminalisation, le racisme et l'accès limité aux soins de santé, ce qui accroît les probabilités d'être exposé à l'hépatite C et d'avoir un accès limité au dépistage et au traitement en temps opportun.

Pourquoi certaines communautés sont-elles touchées de manière disproportionnée par l'hépatite C?

De nombreux facteurs influent sur la santé des personnes et des communautés. Il s'agit notamment de facteurs individuels, comme la génétique et les comportements, ainsi que de facteurs structurels et sociaux plus larges qui influent sur la structure de classes et l'accès aux ressources essentielles comme le logement, le revenu et les soins médicaux adéquats. Tous ces facteurs peuvent

mener à une santé optimale, mais des différences injustes dans ces facteurs peuvent aussi entraîner des différences injustes dans l'état de santé. C'est ce qu'on appelle **l'inégalité en matière de santé**. L'inégalité en matière de santé peut accroître la vulnérabilité d'une personne ou d'une communauté à l'hépatite C et mener à des résultats cliniques inférieurs.

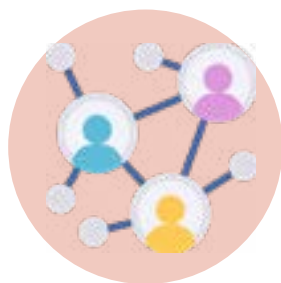
Au Canada, les communautés touchées de manière disproportionnée par l'hépatite C sont aussi touchées de manière disproportionnée par nombre des **facteurs structurels et sociaux** qui peuvent mener à des résultats cliniques inférieurs.

Les **facteurs structurels** qui influent sur la santé incluent les conditions politiques, économiques, sociales et environnementales d'ordre général qui entraînent des divisions sociales ou des structures de classes dans notre société. Les facteurs structurels influent sur la répartition du pouvoir et des ressources différemment selon le genre, l'orientation sexuelle et la position socio-économique et des motifs racistes. Les facteurs structurels sont complexes et sont associés à un manque de ressources et de possibilités. Nous pouvons voir ces facteurs structurels et l'accès aux ressources à l'œuvre lorsque nous regardons les conditions sociales, économiques et environnementales dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Ces conditions sont appelées facteurs sociaux ou « déterminants sociaux de la santé ».

La pauvreté, le manque d'emploi ou de sécurité d'emploi, le niveau de scolarité plus faible, l'incarcération, le fait d'être mal logé ou sans logement, l'exclusion sociale, la stigmatisation, le racisme, le colonialisme historique et continu, l'homophobie, le sexisme et autres formes de discrimination, et l'absence de réseau de soutien social sont des **déterminants sociaux de la santé**.

Ces facteurs sociaux peuvent mener à des inégalités en matière de santé dans le contexte de l'hépatite C puisqu'ils se répercutent sur les ressources et les possibilités offertes à ces personnes. Pour s'attaquer au fardeau injuste de l'hépatite C qui pèse sur ces communautés, il est impératif d'aborder ces facteurs sociaux.

Voyons un exemple pour montrer leur fonctionnement. Cet exemple est simple, mais dans le monde réel, tout est beaucoup plus compliqué que peut l'illustrer cet exemple.



+ Un facteur ayant des répercussions sur les personnes qui utilisent des drogues est la criminalisation de l'usage de drogues au Canada. Cette criminalisation touche les personnes qui utilisent des drogues de différentes façons, par exemple en augmentant leur risque d'incarcération, de vivre sans logement et dans la pauvreté. Ces facteurs sociaux et structurels peuvent créer des inégalités en matière de santé dans le contexte de l'hépatite C en excluant les personnes qui utilisent des drogues de la société générale et en limitant leur capacité à avoir accès à des ressources pour les aider à prévenir ou à gérer l'hépatite C. Par exemple, la stabilité de logement est un facteur clé dans la prévention de l'hépatite C chez les personnes qui utilisent des drogues, mais ces personnes peuvent être systématiquement privées de logement en raison de la criminalisation de l'usage de drogues. Les personnes qui utilisent des drogues vivent aussi de la stigmatisation et de la discrimination au sein du système de soins de santé, ce qui nuit à leur volonté et à leur capacité à utiliser une variété de services de santé.



Fournir des services qui aident à résoudre les inégalités sociales de santé dans le contexte de l'hépatite C

Les services peuvent aider à résoudre les inégalités en matière de santé dans le contexte de l'hépatite C de différentes façons, dont les suivantes :

- I **Travailler à l'échelle des communautés pour mieux comprendre leurs besoins et leurs forces afin de bâtir de meilleurs programmes et de leur offrir des services appropriés** : Pour résoudre les inégalités en matière de santé dans le contexte de l'hépatite C, de nombreuses communautés ont besoin de services personnalisés qui vont au-delà des services offerts dans le système de soins de santé général. Pour y parvenir, il faut travailler avec les communautés pour mieux comprendre leurs besoins. Il est aussi important de comprendre les forces et les facteurs de protection qui existent au sein de chacune de ces communautés. Comprendre à la fois les besoins et les forces des différentes communautés aidera à bâtir des programmes et à offrir des services qui favorisent et améliorent la santé et le bien-être de ces communautés.

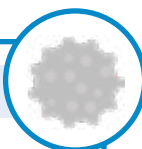
- 2 **Former le personnel afin qu'il prodigue des soins axés sur l'usager·ère et adaptés à la culture** : Les programmes pour l'hépatite C sont plus efficaces lorsqu'ils sont axés sur les usager·ère-s des services et que les soins sont adaptés à la culture. Pour mieux y parvenir, les prestataires de services peuvent intégrer judicieusement les communautés et les usager·ère-s dans la conception et la prestation des services de sorte à veiller à ce que ces services soient appropriés et répondent aux besoins de la communauté. Les personnes de la communauté qui sont touchées par l'hépatite C peuvent prendre part aux services par l'entremise de consultations judicieuses et d'embauches. Cela inclut de comprendre les normes communautaires et culturelles associées à la prévention, au dépistage, aux soins et au traitement de l'hépatite C et les facteurs qui influent sur les perceptions d'une personne et sa capacité à utiliser ces services.
- 3 **Arrimer les usager·ère-s aux services de soins et de soutien qui abordent les facteurs qui peuvent accroître leur vulnérabilité à l'hépatite C ou influencer sur leur capacité à utiliser les services relatifs à l'hépatite C** : De nombreuses personnes vivant avec l'hépatite C doivent gérer une multitude de facteurs et de circonstances qui influent sur leur santé au-delà de l'hépatite C. En répondant aux besoins sanitaires et sociaux fondamentaux, comme se loger et disposer d'un revenu, on peut limiter certaines de ces inégalités en matière de santé et contribuer au bien-être individuel. Par exemple, nous pouvons aider les usager·ère-s des services à utiliser les programmes de logement et de soutien du revenu, et à naviguer dans le système de santé en les accompagnant à un rendez-vous.
- 4 **Aider les personnes à demeurer engagées tout au long du continuum de soins de l'hépatite C** : Les services relatifs à l'hépatite C devraient permettre d'engager les personnes dans toutes les phases du continuum de soins de l'hépatite C, soit la prévention, le dépistage, le traitement et les soins continus. L'objectif est de fournir des services qui rejoignent les personnes au bon endroit et au bon moment afin de réduire la transmission de l'hépatite C et d'améliorer les résultats cliniques des personnes vivant avec l'hépatite C.
- 5 **Promouvoir le changement** : Nous avons également un rôle à jouer dans la promotion de changements structurels pour améliorer les conditions politiques, économiques, sociales et environnementales qui nuisent aux communautés que nous servons. Par exemple, nous pouvons travailler à mettre fin à la criminalisation de l'usage de drogues au Canada.

/ contenu du cours

2 Prévention et transmission de l'hépatite C

À la fin de ce module, vous serez en mesure de :

- 1 Décrire la biologie de la transmission de l'hépatite C.
- 2 Reconnaître les activités pouvant transmettre l'hépatite C.
- 3 Cerner les façons hautement efficaces de prévenir l'hépatite C.
- 4 Communiquer l'importance de la prévention continue de l'hépatite C.



Comment se transmet l'hépatite C?

L'hépatite C est transmise par le sang par une coupure de la peau ou des muqueuses du nez ou de la bouche. Il existe plusieurs façons dont le sang contenant le virus de l'hépatite C peut entrer en contact avec le sang d'une autre personne et causer une infection. Ce module présente les façons dont l'hépatite C se transmet par le contact de sang à sang ainsi que les stratégies hautement efficaces de prévention d'une infection à l'hépatite C.

Utilisation de drogues injectables

Le partage de matériel d'injection de drogues est la façon **la plus courante** dont l'hépatite C est transmise au Canada. Ce matériel comprend les aiguilles et les seringues, les cups, les filtres, l'eau et les tampons d'alcool. L'hépatite C peut être présente dans le sang qui se loge dans les aiguilles usagées ou tout autre matériel d'injection de drogues, même si la quantité de sang est si petite qu'elle est invisible. Lorsque des aiguilles ou tout autre matériel d'injection sont partagés, le sang contenant l'hépatite C peut pénétrer dans la circulation sanguine d'une autre personne. Cela peut mener à une infection à l'hépatite C.

Fumer ou sniffer des drogues

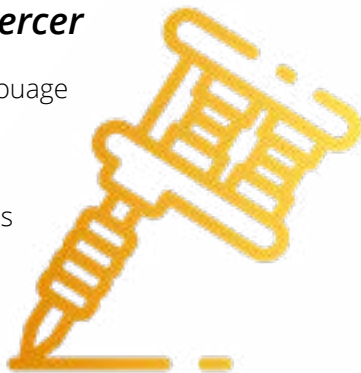
Le partage de matériel pour fumer ou sniffer des drogues peut transmettre l'hépatite C. Le fait de fumer des drogues peut mener à des ulcères, des brûlures ou des coupures sur les lèvres et la bouche, et le fait de sniffer des drogues peut causer des fissures dans la muqueuse du nez. Ces blessures peuvent entraîner le transfert de minuscules quantités de sang sur le matériel utilisé pour fumer ou sniffer des drogues.



Lorsque ce matériel est partagé, le virus de l'hépatite C peut pénétrer dans l'organisme d'une autre personne par des blessures aux lèvres ou à la muqueuse du nez ou de la bouche. Cela peut mener à une infection à l'hépatite C.

Se faire tatouer ou percer

Le partage de matériel de tatouage ou de perçage, notamment les aiguilles et l'encre, peut transmettre l'hépatite C. Cependant, les établissements professionnels sont soumis à la réglementation concernant les procédures appropriées de prévention des infections, ce qui garantit que tout le matériel est neuf ou adéquatement stérilisé entre chaque utilisation. Il n'y a pas de risque de transmission de l'hépatite C par le tatouage ou le perçage lorsque les procédures de prévention des infections sont respectées. Cependant, il est possible de contracter l'hépatite C par le tatouage ou le perçage si les procédures adéquates de prévention des infections ne sont pas respectées. Lorsqu'une aiguille ou du matériel est réutilisé ou n'est pas adéquatement stérilisé, ou lorsque de l'encre est partagée, le sang pouvant contenir l'hépatite C peut pénétrer directement dans l'organisme d'une personne par le processus de tatouage ou de perçage. Le tatouage et le perçage dans un environnement non professionnel, comme dans une prison, comportent un risque de transmission de l'hépatite C, puisqu'il est souvent impossible de stériliser le matériel de tatouage et de perçage usagé ou d'avoir accès à du matériel neuf.



Recevoir une transfusion sanguine ou une greffe d'organe

L'hépatite C peut se transmettre par transfusion sanguine ou greffe d'organe. Cependant, depuis 1992, tous les dons de sang et d'organe au Canada font l'objet d'un test de dépistage de l'hépatite C. Ainsi, l'hépatite C n'est plus transmise par les transfusions sanguines ou les greffes d'organes au Canada, mais une personne pourrait avoir l'hépatite C aujourd'hui et l'avoir contractée par l'un de ces modes de transmission avant 1992. L'hépatite C est plus souvent transmise de cette façon dans les pays où les transfusions sanguines ou les greffes d'organes ne sont pas analysées.



Réutiliser du matériel médical n'ayant pas été stérilisé adéquatement

L'hépatite C peut être transmise par la réutilisation de matériel médical à usage unique (comme les aiguilles) ou n'ayant pas été stérilisé adéquatement. Cependant, cette situation survient rarement au Canada en raison des pratiques rigoureuses de prévention des infections dans les environnements médicaux. Dans les pays où la réutilisation de matériel médical est plus courante ou où les pratiques de prévention des infections ne sont pas mises en œuvre systématiquement, il s'agit d'un mode de transmission de l'hépatite C plus courant.

Grossesse et accouchement

L'hépatite C peut être transmise du parent à l'enfant durant la grossesse ou l'accouchement. La probabilité de transmettre le virus de l'hépatite C à un bébé durant la grossesse ou l'accouchement est d'environ 8 %. Aucune donnée probante ne montre que l'hépatite C est transmise du parent à l'enfant par le lait humain.



Lors d'un rapport sexuel

Bien que la transmission de l'hépatite C lors des rapports sexuels est rare, elle est possible dans certaines circonstances. Certains facteurs augmentent le risque de transmission de l'hépatite C, notamment l'usage de drogues avant ou durant les rapports sexuels, les rapports sexuels anaux sans condom, les rapports sexuels de groupe, les rapports sexuels en présence de sang, et la présence du VIH ou d'une autre infection transmissible sexuellement.

Blessure par piqûre d'aiguille

Une blessure par piqûre d'aiguille survient lorsqu'une aiguille usagée transperce la peau d'une autre personne. L'hépatite C peut être transmise par le sang logé dans l'aiguille usagée si le sang contient le virus de l'hépatite C.

Rituels de sang ou d'incision

L'hépatite C peut être transmise lors de rituels comportant des coupures de la peau avec des outils partagés ou un échange de sang qui peut contenir l'hépatite C. Par exemple, la thérapie par les ventouses est un rituel de guérison traditionnel qui consiste à faire une petite incision dans la peau avec un scalpel pour en retirer une petite quantité de sang. Dans cet exemple, l'hépatite C peut être transmise si des scalpels non stérilisés sont partagés.

Partage d'articles de soins personnels

L'hépatite C peut être transmise d'une personne à une autre par le partage d'articles personnels comme les brosses à dents, les rasoirs et les coupe-ongles sur lesquels il peut y avoir des traces de sang.



L'hépatite C ne peut pas être transmise par les moyens suivants :

- + Simple contact, y compris le partage de verres à boire ou d'ustensiles pour manger, ou un siège de toilette;
- + Faire un câlin, donner un baiser ou toucher une personne vivant avec l'hépatite C.

Façons hautement efficaces de prévenir l'hépatite C

Il existe des outils et des stratégies hautement efficaces pour prévenir une infection à l'hépatite C. Ces stratégies aident à prévenir le contact de sang à sang et réduisent le risque de transmission de l'hépatite C.

Matériel d'utilisation de drogues neuf

On peut prévenir la transmission de l'hépatite C grâce à des stratégies d'utilisation de drogues à moindres risques pour s'injecter, fumer et sniffer des drogues.

- + Les personnes qui s'injectent des drogues doivent utiliser des aiguilles et des seringues neuves, des cups, des filtres, de l'eau stérile et des tampons d'alcool, tous neufs et à chaque fois.
- + Les personnes qui fument des drogues doivent utiliser leur propre pipe, tige et embout buccal. Ce matériel ne doit pas être partagé.
- + Les personnes qui sniffent des drogues doivent utiliser leur propre paille ou tige. Ce matériel ne doit pas être partagé.

Aiguilles et encre neuves pour le tatouage et le perçage

L'utilisation de matériel neuf ou stérile pour le tatouage et le perçage est une stratégie hautement efficace de prévention de l'hépatite C. Le risque de transmission de l'hépatite C lors du tatouage et du perçage est le plus élevé dans les contextes non réglementés (comme dans les prisons). Dans ces contextes, on peut prévenir la transmission de l'hépatite C en utilisant des aiguilles, de l'encre et des pots d'encre neufs en tout temps.

Durant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement

Afin de prévenir la transmission de l'hépatite C du parent à l'enfant durant la grossesse, certaines personnes vivant avec l'hépatite C choisiront de suivre un traitement et de guérir avant d'essayer de devenir enceintes pour éliminer le risque de transmission. Durant la grossesse, le traitement n'est généralement pas recommandé, puisqu'il existe peu d'information sur l'effet du médicament sur le fœtus.

Il n'y a pas de données probantes sur l'augmentation ou la diminution des probabilités de transmission de l'hépatite C en fonction du type d'accouchement, par exemple par voie vaginale ou par césarienne.

Bien qu'aucune donnée probante ne montre que l'hépatite C est transmise du parent à l'enfant par le lait humain, on recommande au parent allaitant dont les mamelons sont gercés ou saignent d'arrêter d'allaiter temporairement.

Stratégies pour réduire le risque de transmission de l'hépatite C lors de rapports sexuels

Les pratiques sexuelles plus sécuritaires sont une façon efficace de prévenir la transmission sexuelle de l'hépatite C, ainsi que d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang, comme le VIH, la syphilis et l'hépatite B. Les pratiques sexuelles plus sécuritaires qui peuvent réduire le risque de contact de sang à sang incluent l'utilisation d'une méthode barrière (comme les condoms), l'application régulière de lubrifiant durant les rapports sexuels prolongés, l'utilisation de lubrifiant provenant d'un tube personnel, et l'utilisation de matériel stérile et non partagé (comme les jouets sexuels et le matériel BDSM) dans la pratique d'activités pouvant augmenter la probabilité de présence de sang durant le rapport sexuel.



Certaines personnes utilisent des drogues avant ou pendant les rapports sexuels pour augmenter l'excitation, faciliter la désinhibition et intensifier ou prolonger les activités sexuelles. Dans certains contextes, c'est ce qu'on appelle le « party and play » (PnP) ou le « chemsex ». Les pratiques d'utilisation de drogues à moindres risques décrites plus tôt dans ce module sont également importantes pour prévenir la transmission de l'hépatite C lors des rapports sexuels dans ces contextes.

Éléments à considérer pour les prestataires de services

L'accès à l'information et aux ressources sur la prévention de l'hépatite C peut aider les personnes à réduire leurs probabilités de contracter ou de transmettre l'hépatite C. Les prestataires de services devraient offrir du counseling sur l'hépatite C dans un environnement adapté aux besoins de leurs communautés et soutenir les usager·ère·s de leurs services de façon bienveillante et non stigmatisante. La stigmatisation associée à l'hépatite C peut nuire à l'accès aux ressources et aux services de prévention de l'hépatite C, ainsi qu'au dépistage et au traitement.

Accès aux approches de prévention essentielles

Les activités d'éducation et de counseling concernant la prévention de l'hépatite C devraient inclure de l'information sur la façon dont l'hépatite C peut être transmise entre les personnes et devraient favoriser l'adoption de stratégies hautement efficaces de prévention. Cela comprend de l'éducation sur l'utilisation de drogues à moindres risques et les rapports sexuels plus sécuritaires, et la simplification de l'accès aux services et au matériel de réduction des méfaits et de rapports sexuels plus sécuritaires.

Prévention continue

Une personne peut contracter l'hépatite C de nouveau si elle est exposée au virus, même si elle est guérie ou a éliminé le virus spontanément. Les prestataires de services peuvent renseigner les personnes sur les façons d'appliquer les stratégies de prévention systématiquement et adéquatement, sans égard au statut d'hépatite C. La communication du risque de réinfection à l'hépatite C est importante chez les personnes qui courent un risque continu de contracter l'hépatite C. Ces personnes doivent avoir un accès continu aux services de prévention essentiels, comme le matériel de réduction des méfaits, le matériel pour des rapports sexuels plus sécuritaires et le dépistage, ainsi que le traitement pour guérir une nouvelle infection.



Les conversations sur l'hépatite C peuvent servir de point d'entrée auprès d'un·e usager·ère afin de mettre en place un plan exhaustif de maintien de leur santé, notamment en ce qui concerne la prévention et le dépistage régulier des virus comme l'hépatite B, l'hépatite C et le VIH, ainsi que d'autres infections transmissibles sexuellement ou par le sang.

Prévention des surdoses

Nous ne pouvons parler des stratégies d'utilisation des drogues à moindres risques sans reconnaître la crise actuelle de contamination des drogues et des surdoses. Les personnes qui utilisent des drogues doivent recevoir du soutien pour prévenir les méfaits associés à l'usage de substances, au-delà de la transmission de l'hépatite C et d'autres infections. Les prestataires de services devraient leur expliquer comment prévenir la contamination des drogues et la surdose, et comment s'y préparer et intervenir le cas échéant; les prestataires devraient aussi distribuer de la naloxone ou faciliter son accès.

Intégration de la prévention de l'hépatite C dans les services existants

Les services liés à l'hépatite C peuvent être intégrés dans les services existants, notamment dans les services de réduction des méfaits et de santé sexuelle. L'intégration de la prévention et du dépistage de l'hépatite C dans ces services peut accroître la sensibilisation à l'égard de l'hépatite C, soutenir la prévention et favoriser le dépistage, l'arrimage aux soins et l'accès au traitement.

Voici des exemples d'intégration de la prévention de l'hépatite C à d'autres pratiques et services de prévention :

- + Regrouper dans un même lieu des services de santé liés à l'hépatite C et des services de réduction des méfaits, comme des programmes d'aiguilles et de seringues, des sites de consommation supervisée ou des programmes d'approvisionnement en matériel sécuritaire;
- + Intégrer le counseling et le dépistage de l'hépatite C dans les services de santé ciblés et réguliers destinés aux hommes gbHARSAH. Les prestataires de services peuvent utiliser ces espaces pour expliquer les bienfaits des autres stratégies de réduction du contact de sang à sang (comme les condoms) et donner des renseignements sur le traitement de l'hépatite C.

Favoriser la santé et le bien-être en abordant les facteurs sociaux et de santé sous-jacents

En plus de fournir de l'information sur les options de prévention de l'hépatite C, les prestataires de services peuvent aider les usager·ère·s de leurs services à aborder les facteurs qui nuisent à leur bien-être global, comme les préoccupations en matière de santé mentale, le fait de vivre sans logement, la pauvreté ou l'utilisation d'alcool et d'autres substances. L'aiguillage et l'arrimage à d'autres services de soutien et sociaux appropriés et pertinents peuvent aider les personnes à adopter avec succès des stratégies de prévention de l'hépatite C.

/ contenu du cours

3 Dépistage de l'hépatite C

À la fin de ce module, vous serez en mesure de :

- 1 Expliquer l'importance du dépistage de l'hépatite C et présenter les avantages du diagnostic précoce de l'hépatite C.
- 2 Décrire le processus de dépistage de l'hépatite C.
- 3 Nommer les différents types de tests de dépistage de l'hépatite C couramment utilisés au Canada.
- 4 Décrire les deux grandes approches de dépistage de l'hépatite C utilisées au Canada.
- 5 Reconnaître l'importance de l'arrimage aux soins, au traitement et aux autres services de soutien.

Au Canada, de nombreuses personnes vivant avec l'hépatite C ne savent pas qu'elles ont contracté le virus. En effet, une personne peut être atteinte de l'hépatite C pendant de 20 à 30 ans et même plus sans se sentir malade ni présenter de symptômes. Cependant, durant cette période, l'hépatite C affecte l'organisme et endommage le foie, ce qui peut entraîner des problèmes de santé importants au fil du temps. Puisqu'il est très courant que les personnes atteintes d'hépatite C ne présentent aucun symptôme évident pendant de nombreuses années, l'hépatite C peut demeurer non diagnostiquée pendant longtemps.

Le dépistage de l'hépatite C est la seule façon de savoir si une personne en est atteinte. Le dépistage et le traitement de l'hépatite C peuvent avoir de nombreux avantages.

Un diagnostic d'hépatite C chronique permet d'arrimer la personne au traitement. Le traitement de l'hépatite C est hautement efficace et guérit plus de 95 % des personnes en huit ou 12 semaines. Plus une personne reçoit son diagnostic tôt et commence un traitement

rapidement, mieux sa santé à long terme s'en portera. Le diagnostic et le traitement précoces peuvent aider à prévenir les complications hépatiques à long terme chez la plupart des gens, car le virus a moins de temps d'endommager le foie, ce qui entraîne de meilleurs résultats cliniques.

En plus des avantages du traitement sur la santé, lorsqu'une personne est guérie de l'hépatite C, le virus est éliminé de la circulation sanguine, ce qui signifie qu'elle ne peut pas transmettre l'hépatite C à d'autres. Lorsque suffisamment de personnes atteintes d'hépatite C sont guéries dans la communauté, on observe une réduction du nombre de nouvelles infections dans cette communauté.

Quel que soit le résultat du test, une personne ayant passé un test de dépistage peut recevoir de l'information et être arrimée à d'autres services de soutien. Cette information comprend la façon dont l'hépatite C est transmise et les méthodes pour la prévenir. Il peut également s'agir d'une occasion d'offrir des services de prévention ou d'aiguiller la personne vers de tels services, comme des programmes de réduction des méfaits.

Accès au dépistage de l'hépatite C au Canada

Au Canada, la majorité des tests de dépistage de l'hépatite C sont pratiqués dans le cabinet d'un-e professionnel-le de la santé, mais ils peuvent aussi se faire dans une variété de milieux de soins de santé et communautaires, comme les hôpitaux, les cliniques de santé publique, les centres de santé, les pharmacies, les prisons et les camionnettes d'intervention ou d'autres milieux d'intervention de proximité. La disponibilité du dépistage dans les milieux autres que les cabinets des prestataires de soins de santé varie selon la province et le territoire.

Pour passer un test de dépistage auprès d'un-e prestataire de soins de santé ou d'un-e intervenant-e communautaire, une personne peut demander un test ou peut se le voir offrir par ou un-e prestataire. Dans les deux cas, la personne doit donner son consentement avant de passer un test de dépistage de l'hépatite C.

Tous les tests de dépistage de l'hépatite C au Canada requièrent le prélèvement d'un échantillon de sang. Le sang peut être prélevé à l'endroit où le test est offert ou le ou la prestataire de soins de santé peut donner à la personne une requête de prélèvement sanguin qui sera effectué dans un laboratoire local.

Le processus de dépistage de l'hépatite C

Deux tests sont habituellement nécessaires pour diagnostiquer une infection à l'hépatite C.

La première étape est **le test de détection des anticorps de l'hépatite C**. Ce test vérifie la présence d'anticorps de l'hépatite C dans le sang. Un test d'anticorps positif signifie que la personne est porteuse d'anticorps contre le virus de l'hépatite C et qu'elle a eu l'hépatite C à un moment de sa vie. Toute personne ayant déjà eu l'hépatite C conservera des anticorps toute sa vie, même si elle en est guérie ou si elle a éliminé le virus spontanément. Ces anticorps dirigés contre l'hépatite C ne protègent pas contre une infection future si la personne est exposée à nouveau au virus.



Si la personne obtient un résultat positif au test de détection des anticorps contre l'hépatite C, elle devra passer un second test pour déterminer si le virus est actuellement présent dans son organisme.

Le deuxième test est habituellement un **test de recherche de l'ARN de l'hépatite C**. Ce test permet de déterminer si la personne a actuellement une infection à l'hépatite C en vérifiant la présence du matériel génétique du virus dans le sang. Un test d'ARN positif signifie que la personne a l'hépatite C. Un test d'ARN négatif signifie que la personne n'a plus l'hépatite C, soit en raison d'une élimination spontanée ou d'une guérison par un traitement de l'hépatite C.

Dépistage et réinfection

Une personne peut contracter l'hépatite C plus d'une fois, même après en être guérie ou l'avoir éliminée spontanément.

Lorsqu'une personne contracte l'hépatite C à nouveau, on parle d'une **réinfection**. Dans ces cas, la personne doit seulement passer un test d'ARN pour diagnostiquer l'hépatite C. Le test de détection des anticorps n'est pas nécessaire ni utile puisque quiconque a déjà eu l'hépatite C obtiendra un résultat positif au test de détection des anticorps de l'hépatite C toute sa vie.

Dépistage standard

La majorité des tests de dépistage de l'hépatite C s'effectuent par l'entremise d'un laboratoire. Ce type de test est généralement pratiqué dans le cabinet d'un-e prestataire de soins de santé ou dans un autre milieu de soins de santé ou communautaire. Pour faire un test de dépistage de l'hépatite C, un échantillon de sang est prélevé d'une veine et envoyé à un laboratoire de santé publique aux fins d'analyse. Selon la région, il y a deux façons d'effectuer ce type de test en laboratoire.

La première méthode est connue sous le nom de **dépistage en deux étapes**. La personne fournit d'abord un échantillon de sang pour le test de détection des anticorps. Ensuite, si le résultat est négatif, aucun autre test n'est effectué et le résultat négatif est communiqué au prestataire. Cependant, si le résultat est positif, un test de recherche de l'ARN est nécessaire pour diagnostiquer une infection à l'hépatite C. Avec la méthode en deux étapes, la personne doit se déplacer à nouveau pour donner un deuxième échantillon de sang pour le test d'ARN. Le résultat du test d'ARN est communiqué au prestataire.

La deuxième méthode est connue sous le nom de **dépistage réflexe**. Le dépistage réflexe simplifie le processus en ne nécessitant qu'un seul échantillon de sang pour les tests de détection des anticorps et de l'ARN. Si le test de détection des anticorps est positif, le laboratoire utilise automatiquement le même échantillon de sang pour effectuer le test de détection de l'ARN et communique ensuite les résultats au prestataire. Le dépistage réflexe simplifie le processus et réduit le risque que les personnes n'effectuent pas le test d'ARN après un résultat positif au test d'anticorps.

Analyse de gouttes de sang séché

Un nombre limité de communautés au Canada offre actuellement **l'analyse de gouttes de sang séché, ou GSS**. C'est une autre manière de prélever du sang pour pratiquer un test en laboratoire. Pour ce type de test, un échantillon de sang est prélevé au moyen d'une piqûre du bout du doigt et les gouttes de sang sont recueillies sur une carte de papier. La carte est séchée à température ambiante puis envoyée à un laboratoire de santé publique.

Une fois arrivé au laboratoire, l'échantillon de sang est d'abord soumis à un test de détection des anticorps. Si le résultat est négatif, aucun autre test n'est effectué et le ou la prestataire de soins de santé est informé-e du résultat négatif. Si le résultat est positif, un test d'ARN peut être effectué à partir d'un échantillon de sang de la même carte. Si le test d'ARN est positif, aucun autre test n'est effectué et le ou la prestataire de soins de santé est informé-e du résultat.



Dépistage au point de service

Le dépistage de l'hépatite C au **point de service, ou PDS**, permet de dépister l'infection à l'endroit même où le sang a été prélevé. Ces tests requièrent quelques gouttes de sang obtenues par une piqûre du doigt pour détecter les anticorps ou l'ARN de l'hépatite C.

- + Deux tests de détection des anticorps de l'hépatite C au point de service sont homologués au Canada : le test rapide de détection des anticorps anti-VHC OraQuick et le test de détection des anticorps anti-VHC INSTI de bioLytical. Le test OraQuick permet à une personne d'obtenir son résultat en 20 à 40 minutes lors d'un seul rendez-vous. Le test INSTI permet à une personne d'obtenir son résultat en 1 minute.
- + Un test de recherche de l'ARN de l'hépatite C au point de service est homologué au Canada : le test Xpert de détection de la charge virale du VHC à partir d'une piqûre au doigt. Ce test permet de diagnostiquer une infection active à l'hépatite C en moins de 60 minutes. Si le résultat du test de recherche de l'ARN au point de service est négatif, la personne est informée du résultat et aucun autre test n'est requis. Si le résultat est positif, la personne devra être arrimée à des soins.

Le test de dépistage de l'hépatite C au PDS n'est pas largement accessible au Canada. Là où il est utilisé, il n'est généralement disponible que dans un nombre limité d'endroits particuliers comme des programmes de réduction des méfaits et des centres de services sociaux et de santé communautaires.

Dans certains pays, l'autodépistage de l'hépatite C est offert et permet aux gens de faire le test eux-mêmes à la maison ou ailleurs avec de la salive ou des gouttelettes de sang obtenues à partir d'une piqûre du bout du doigt. L'autodépistage de l'hépatite C n'est pas actuellement approuvé au Canada.



Il existe deux principales approches de dépistage de l'hépatite C au Canada : le **dépistage fondé sur le risque** et le **dépistage ponctuel**. Ces approches sont utilisées de différentes manières et dépendent de la population qui doit faire l'objet d'un dépistage de l'hépatite C.

L'approche la plus courante de dépistage de l'hépatite C au Canada est le **dépistage fondé sur le risque**. Il consiste à offrir le test de dépistage de l'hépatite C aux personnes qui présentent un risque accru de contracter l'hépatite C; ce dernier peut être associé à des caractéristiques comportementales, cliniques ou démographiques antérieures ou actuelles. Le dépistage fondé sur le risque peut par exemple consister à offrir un test de dépistage aux personnes qui utilisent ou utilisaient des drogues et à offrir des programmes de dépistage dans les prisons fédérales et provinciales.

Pour les personnes qui présentent un risque continu d'exposition à l'hépatite C, le test de dépistage fait régulièrement leur permet de savoir si elles ont une infection active. Ces personnes sont notamment celles qui ont éliminé l'hépatite C ou qui en sont guéries, mais qui continuent de présenter un risque de réinfection. Le dépistage régulier permet de diagnostiquer et de traiter rapidement les nouvelles infections.

Dépistage ponctuel

Une autre approche du dépistage de l'hépatite C est le **dépistage ponctuel**. Il consiste à offrir un test de dépistage de l'hépatite C une fois à toutes les personnes d'un certain groupe. Les groupes qui tireraient profit du dépistage ponctuel ont souvent une prévalence plus élevée d'hépatite C, sans nécessairement présenter de risque continu et visible d'exposition. Cette approche permet d'élargir le dépistage au-delà des personnes présentant des facteurs de risque connus afin d'atteindre davantage de personnes ayant une hépatite C non diagnostiquée.

L'adoption de cette approche est limitée au Canada, mais est recommandée chez deux principaux groupes :

- + **Les personnes nées entre 1945 et 1975.** La prévalence de l'hépatite C est plus élevée chez les personnes nées entre 1945 et 1975. Les prestataires de soins de santé perçoivent parfois les personnes de ce groupe d'âge comme ayant un risque faible d'infection et ont de la difficulté à cibler les facteurs de risque qui rendraient une personne admissible au dépistage fondé sur le risque. Le dépistage ponctuel peut aider à identifier les personnes non diagnostiquées dans ce groupe.
- + **Les personnes immigrantes et nouvellement arrivées au Canada provenant de pays où l'hépatite C est courante.** Ce groupe peut tirer profit du dépistage ponctuel. Ces personnes peuvent avoir été exposées lors de pratiques médicales ou dentaires non sécuritaires dans leur pays d'origine, sans être au courant de leur risque d'avoir l'hépatite C.

Le dépistage ponctuel surmonte certains obstacles au dépistage, notamment les suivants :

- + Le manque de connaissances sur l'hépatite C des professionnel·les de la santé et des patient·e·s : Le dépistage ponctuel allège le fardeau que représente l'identification des risques d'exposition passés ou actuels, particulièrement les expositions qui pourraient dater de plusieurs années.
- + La stigmatisation liée à l'hépatite C. Le dépistage systématique de l'hépatite C peut aider à normaliser cette pratique et à réduire la stigmatisation.

Les prestataires de services peuvent aider les personnes durant le processus de dépistage et, sans égard au résultat du test, leur offrir des renseignements essentiels, du soutien et des encouragements concernant la prévention, le dépistage et le traitement de l'hépatite C.

Les 3 C du dépistage

Le respect et la protection des droits des personnes doivent être au centre du dépistage de l'hépatite C. Cela inclut les trois C du dépistage : counseling, consentement et confidentialité.

- + Le **counseling** désigne le fait d'avoir des discussions avec les personnes avant et après le test; c'est ce qu'on appelle le counseling pré-test et post-test. Il permet de veiller à ce que les personnes reçoivent les renseignements, les ressources et le soutien nécessaires.
- + Le **consentement** éclairé signifie qu'une personne accepte de passer un test de dépistage après avoir reçu les renseignements nécessaires sur le test.
- + La **confidentialité** est un élément important à considérer pour une personne qui décide de se faire tester pour l'hépatite C. La personne qui pratique le test est responsable de s'assurer que les résultats du test et les discussions tenues dans le cadre du counseling demeurent confidentiels. Cependant, puisque l'hépatite C est un problème de santé publique, tous les résultats positifs au Canada doivent être déclarés aux autorités de la santé publique.

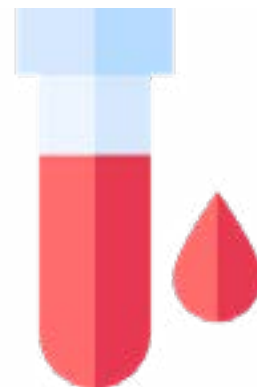
Comment une personne peut-elle recevoir du soutien durant le processus de dépistage?

- + Le dépistage de l'hépatite C peut faire remonter différentes émotions chez certaines personnes. Les prestataires de services peuvent fournir du soutien émotionnel durant le processus de dépistage et encourager les usager·ère·s à revenir pour obtenir les résultats.
- + Les prestataires de services peuvent donner de l'information et déconstruire les mythes au sujet de l'hépatite C, notamment de l'information sur les activités de prévention, les approches du dépistage et les traitements qui guérissent l'hépatite C. L'engagement dans le processus de dépistage peut être une occasion pour les personnes de s'informer sur les stratégies de prévention et le dépistage systématique en cas de risque continu d'exposition.
- + Les prestataires de services peuvent aussi arrimer les personnes à d'autres services dans leur communauté. Le dépistage de l'hépatite C est l'une des façons qui permet aux personnes d'être arrimées aux services sociaux et de santé essentiels dont elles pourraient avoir besoin, notamment la réduction des méfaits, les soins de santé primaires, le logement et les services en santé mentale.

Comment une personne peut-elle recevoir du soutien après un diagnostic d'hépatite C?

Le diagnostic de l'hépatite C est une première étape importante vers l'arrimage aux soins de l'hépatite C, notamment le traitement pour guérir l'hépatite C, la prévention continue et les autres services de santé. Les prestataires de services peuvent aider à arrimer la personne aux soins et au traitement de l'hépatite C, ainsi que l'aider à surmonter les obstacles à l'accès aux soins.

Toute personne ayant reçu un diagnostic d'hépatite C devrait aussi recevoir du counseling et des ressources en matière de prévention, comme du matériel et des services de réduction des méfaits, afin de réduire son risque d'être infectée à nouveau après le traitement ou de transmettre l'hépatite C à d'autres personnes avant et pendant son traitement.



/ contenu du cours

4 Le traitement de l'hépatite C

À la fin de ce module, vous serez en mesure de :

- 1 Décrire en quoi consiste le traitement de l'hépatite C;
- 2 Expliquer comment fonctionne le traitement de l'hépatite C et ce qu'un traitement typique comprend;
- 3 Expliquer la réinfection à l'hépatite C et son traitement;
- 4 Déterminer les cas où une surveillance continue est nécessaire après qu'une personne ait guéri de l'hépatite C;
- 5 Comprendre les stratégies et les éléments à considérer pour appuyer les personnes dans leur cheminement thérapeutique de l'hépatite C.

Qu'est-ce que le traitement de l'hépatite C?

L'hépatite C est une infection curable. Alors que certaines personnes éliminent spontanément le virus durant les six premiers mois de la maladie, la plupart devront suivre un traitement pour guérir l'infection. Si l'hépatite C n'est pas traitée, elle peut entraîner des problèmes de santé graves, comme des infections abdominales, des hémorragies internes, une insuffisance hépatique et possiblement une mort précoce.

Les médicaments utilisés pour traiter l'hépatite C sont appelés antiviraux à action directe, ou AAD. Ces médicaments agissent de différentes façons pour empêcher le virus de se répliquer à l'intérieur du foie. Les AAD sont très efficaces et peuvent guérir plus de 95 % des personnes atteintes de l'hépatite C en huit ou 12 semaines. Ce sont des médicaments à administration orale qui sont faciles à prendre et qui ont peu d'effets secondaires.

Le traitement de l'hépatite C plus ancien à base d'interféron était difficile à prendre et avait de nombreux effets secondaires, en plus

d'avoir un faible taux de succès. Certaines personnes peuvent avoir entendu dire que le traitement de l'hépatite C est difficile à prendre, d'autres peuvent avoir été inadmissibles au traitement par le passé, et certaines personnes peuvent avoir reçu l'ancien traitement à base d'interféron. Par conséquent, certaines personnes peuvent être réticentes à suivre un traitement de l'hépatite C. Cependant, le traitement de l'hépatite C est bien différent aujourd'hui grâce aux AAD. Il est important que les prestataires de services fassent part aux usager·ère·s de ces avancées positives dans le traitement de l'hépatite C afin de dresser un portrait plus juste du traitement actuel.

Qu'est-ce que le traitement de l'hépatite C comprend?

Il existe différentes associations pour guérir l'hépatite C. Si une personne décide qu'elle est prête à commencer un traitement, un·e prestataire de soins de santé pourra travailler avec elle pour déterminer l'option de traitement qui lui convient le mieux.



Pour la plupart des gens, le traitement de l'hépatite C nécessite la prise d'un à trois comprimés par jour pendant huit ou 12 semaines. Le nombre de comprimés à prendre et la durée du traitement dépendent de l'association d'AAD.

Il y a quelques facteurs à prendre en compte lorsqu'une personne et son prestataire font le choix du traitement de l'hépatite C le plus approprié pour elle. En voici quelques-uns :

- + L'ampleur des dommages subis par le foie;
- + Les autres affections médicales et les médicaments qui peuvent influencer sur le traitement;
- + Les antécédents de traitement de la personne (si elle a déjà été traitée ou non);
- + La grossesse (si la personne est enceinte ou essaie de le devenir).

Le traitement de l'hépatite C au Canada est recommandé pour traiter une infection à l'hépatite C chronique ou une infection présente depuis plus de six mois. La façon dont un·e prestataire de soins de santé détermine que l'infection est chronique peut varier selon les exigences de remboursement du traitement dans la région.

Dans certaines situations très limitées, le traitement de l'hépatite C n'est pas recommandé. Comme il y a peu de

données sur les effets des AAD durant la grossesse, ils ne sont pas recommandés aux personnes enceintes. Des essais cliniques sur les AAD durant la grossesse sont en cours, et cette recommandation pourrait donc changer dans l'avenir.

Observance thérapeutique

Tous les médicaments sont plus efficaces lorsqu'ils sont pris exactement selon l'ordonnance. Afin d'avoir les meilleures chances de guérison, il est important de prendre les comprimés chaque jour pour la durée complète du traitement, conformément à l'ordonnance du ou de la prestataire de soins de santé. C'est ce qu'on appelle l'observance thérapeutique.

Le traitement de l'hépatite C a-t-il des effets secondaires?

Le traitement de l'hépatite C offert aujourd'hui entraîne habituellement peu ou pas d'effets secondaires. Les effets secondaires les plus courants qu'éprouvent les personnes sous traitement incluent les maux de tête, la fatigue, les nausées et les diarrhées. Habituellement, les effets secondaires s'atténuent ou disparaissent quelques semaines après le début du traitement et il n'arrive que très rarement qu'ils soient si graves qu'une personne décide d'arrêter le traitement.

Qu'est-ce que cela signifie lorsqu'on dit d'une personne qu'elle est guérie de l'hépatite C?

Douze semaines après la fin de son traitement de l'hépatite C, une personne devra effectuer une analyse sanguine appelée test de mesure de la charge virale de l'hépatite C pour vérifier si le virus de l'hépatite C est toujours dans son organisme. Ce test est parfois désigné sous le terme **réponse virologique soutenue (RVS)**. Certaines personnes appellent « RVS12 » la guérison après 12 semaines de traitement.



- + Si le test de mesure de la charge virale s'avère négatif, ce qui signifie qu'il n'y a plus de virus dans le sang, la personne est guérie de l'hépatite C. Il n'y a plus de virus de l'hépatite C dans son organisme.
- + Si le test de mesure de la charge virale s'avère positif, cela signifie que le traitement n'est pas parvenu à guérir la personne de l'hépatite C. Le ou la prestataire de soins de santé présentera alors à la personne les options de retraitement.

Quels sont les avantages du traitement de l'hépatite C?

Quel que soit le résultat, entreprendre un traitement de l'hépatite C peut avoir un effet positif sur la vie d'une personne. Une personne ayant entrepris un traitement de l'hépatite C peut avoir un meilleur accès aux services de soutien essentiels, comme des relations de soutien avec des prestataires de services, des ressources pour la prévention continue ou de l'aide pour naviguer dans le système de soins de santé.

Il y a de nombreux avantages pour la santé à guérir de l'hépatite C. Être guéri-e signifie que le virus de l'hépatite C n'est plus présent dans l'organisme, donc qu'il ne peut plus causer d'inflammation ni de dommages au foie ou d'autres problèmes de santé non liés au foie associés à l'infection à l'hépatite C. Chez certaines personnes, la santé du foie, les problèmes de santé associés à l'hépatite C, mais non liés au foie et la qualité de vie peuvent s'améliorer au fil du temps après la guérison. Par exemple, après avoir guéri de l'hépatite C, certaines personnes disent se sentir beaucoup mieux, avoir plus d'énergie et ressentir moins de douleurs corporelles. Plus le traitement est amorcé rapidement, mieux la santé de la personne s'en portera. Le traitement précoce aide à guérir l'hépatite C avant que le virus n'ait l'occasion d'endommager de manière importante le foie ou d'autres systèmes de l'organisme. Il réduit également les risques que des complications plus graves se présentent.

En plus des avantages pour la santé, guérir de l'hépatite C élimine le risque de transmission du virus. Cela aide à réduire le nombre de nouvelles infections au Canada et partout dans le monde.

Une personne peut-elle contracter l'hépatite C de nouveau après en avoir guéri?

Une personne peut contracter l'hépatite C de nouveau si elle est exposée au virus, même si elle était guérie ou avait éliminé le virus spontanément. C'est ce qu'on appelle la **réinfection**. Une réinfection est une nouvelle infection à l'hépatite C.

Des réinfections surviennent puisque le fait d'être guéri-e grâce au traitement ou d'avoir éliminé le virus spontanément ne procure pas d'immunité contre de futures infections. L'immunité est la capacité de l'organisme à résister à une maladie particulière. Dans ce cas, l'immunité est la capacité de l'organisme à combattre l'infection par le virus de l'hépatite C.

Les réinfections sont une réalité du travail lié à l'hépatite C et les prestataires de services doivent travailler avec les personnes qui courent un risque continu de contracter une nouvelle infection à l'hépatite C. Les personnes qui courent un risque continu de contracter une infection à l'hépatite C devraient se faire conseiller sur la prévention continue et devraient avoir accès aux services de prévention essentiels, comme le matériel de réduction des méfaits et le dépistage.

Le traitement d'une réinfection est identique au traitement d'une personne qui contracte l'hépatite C pour la première fois. Si une personne contracte l'hépatite C à nouveau et n'élimine pas spontanément le virus après six mois, elle devra être traitée à nouveau. Les personnes qui contractent une réinfection devraient être soutenues de manière bienveillante et se faire présenter les options de traitement.

Qui est admissible au traitement de l'hépatite C?

Les lignes directrices canadiennes sur le traitement de l'hépatite C recommandent **que toutes les personnes** atteintes d'hépatite C chronique soient considérées comme candidates au traitement. Cela inclut les personnes qui utilisent des drogues ou de l'alcool. Les personnes qui utilisent ces substances devraient se voir offrir le traitement de l'hépatite C, qu'elles aient l'intention ou non de poursuivre, de réduire ou d'arrêter leur usage de substances.

Le traitement est recommandé pour traiter une infection à l'hépatite C chronique ou une infection présente depuis plus de six mois. La façon dont un-e prestataire de soins de santé détermine que l'infection est chronique peut varier selon les exigences de remboursement du traitement dans la région.

La majorité des gens n'ont pas à payer eux-mêmes le coût du traitement. La majorité des régimes d'assurance-médicaments des provinces et territoires remboursent les coûts du traitement de l'hépatite C. Les autorités fédérales remboursent également le traitement pour certaines personnes, notamment les réfugié-e-s, les membres des forces armées, les personnes détenues dans une



prison fédérale et les personnes autochtones. Les régimes d'assurance-médicaments privés des employeurs peuvent aussi rembourser le traitement. Les entreprises pharmaceutiques ont également des programmes pour aider une personne à remplir les formulaires liés à l'assurance-médicaments et peuvent payer une franchise.

Les régimes d'assurance-médicaments publics et privés ont différentes politiques de remboursement du traitement pour les premières infections et les réinfections.

Quand une surveillance continue est-elle nécessaire après la fin du traitement?

De nombreuses personnes guéries de l'hépatite C n'auront pas besoin d'autres soins pour le foie après le traitement de l'hépatite C. Cependant, les personnes ayant des lésions avancées au foie, aussi connues sous le nom de cirrhose, avant de commencer le traitement de l'hépatite C auront besoin de soutien additionnel et de surveillance après la guérison. Même après être guéries, les personnes présentant une cirrhose courent un risque accru de cancer du foie et doivent faire l'objet d'un suivi régulier pour dépister le cancer du foie pour le reste de leur vie.

Stratégies et éléments à considérer pour appuyer les personnes dans leur traitement de l'hépatite C

Les prestataires de services jouent un rôle important en soutenant les personnes atteintes d'hépatite C durant leur cheminement thérapeutique. L'aiguillage vers les soins et le traitement, la disponibilité des ressources thérapeutiques et l'accès aux services de soutien peuvent aider une personne à s'engager dans des soins et à amorcer un traitement après un diagnostic d'hépatite C.

Les exemples suivants présentent certaines des façons dont les prestataires de services peuvent appuyer une personne atteinte d'hépatite C.

- + **Aider la personne à comprendre les avantages du traitement et de la guérison.** Les avantages pour la santé du traitement de l'hépatite C et de la guérison sont les avantages les plus importants du traitement. Il est également important de parler des avantages sur le plan de la prévention du traitement.
- + **Appuyer la personne pour qu'elle ait accès au traitement de l'hépatite C et à son remboursement.** Cela peut inclure de naviguer dans les régimes d'assurance-médicaments publics ou privés pour s'assurer du remboursement ou d'entrer en contact avec les programmes mis sur pied par les entreprises

pharmaceutiques qui offrent du soutien entourant le remboursement du traitement et qui peuvent payer une franchise.

- + **Engager la personne auprès d'un-e prestataire de confiance pour élaborer un plan de traitement.** Cela est particulièrement important pour les personnes qui veulent du soutien pour l'observance thérapeutique. Les prestataires de services favorisent l'observance thérapeutique en prévoyant des suivis plus réguliers avec les usager·ère·s de leurs services ou en les aidant à faire le suivi de leurs comprimés grâce à des stratégies comme les piluliers, les applications d'observance ou en lui suggérant d'aller chercher son traitement chaque jour ou chaque semaine.

- + **Arrimer la personne à d'autres services de soutien thérapeutique.** Certaines personnes peuvent avoir besoin de soutien additionnel pour s'engager dans des soins, comme un service d'orientation pour les patients ou d'accompagnement aux rendez-vous médicaux.

- + **Arrimer la personne à d'autres programmes et services au sein de la communauté.** Cela peut être important pour certaines personnes atteintes d'hépatite C. Il peut s'agir de services communautaires comme les services en santé mentale, les services d'aide au logement et les programmes de soutien du revenu.

- + **Soutenir la personne et sa santé après la guérison.** Certaines stratégies peuvent inclure de communiquer le risque de réinfection à l'hépatite C et d'offrir des conseils sur la façon de prévenir une nouvelle infection, d'arrimer les usager·ère·s des services à des services de réduction des méfaits (comme les sites de consommation supervisée, les sites de prévention des surdoses et les programmes d'aiguilles et de seringues), et de les aider à entrer en contact avec des prestataires de soins de santé pour toute préoccupation en matière de santé qu'ils ou elles peuvent avoir.

